



FICHE FORMATION

MODULE PECHE DU CAPITAINE 200

RNCP : 25325

Publié le 01/01/2019

Nom du certificateur : Ministère chargé de la Mer

Lieu de Formation : **EFPMA** autre bord – Beauséjour 97 220 LA TRINITE

Effectif total du groupe : **10 à 12 apprenants**

Finalité(s), Objectifs de la formation

Finalités

Obtenir le module pêche permet au titulaire d'un capitaine 200 avec complément STCW, d'exercer des fonctions aux niveaux appui, opérationnel et de direction sur un navire de pêche :

- OCQP, second capitaine et capitaine sur des navires armés à la pêche de moins de 9 mètres à la petite pêche et inférieur à 24 mètres pour la petite pêche, pêche côtière, pêche au large et allant au plus à 100 milles des côtes,
- OCQP et second sur des navires de pêches côtières, pêche au large d'une longueur inférieure à 24 mètres et navigant en eaux illimitées ou d'une longueur supérieure à 24 mètres et inférieure à 45 mètres et allant au plus à 100 milles des côtes,
- Fonctions sur des navires armés aux cultures marines de moins de 24 mètres (conduite de navire, patron de navire).

Le titulaire de ce module permettra aux stagiaires d'appréhender l'univers de la pêche et du métier par un apport de connaissances relatives aux techniques de pêches, aux engins de pêche, à leur mise en œuvre, à la conduite d'une action de pêche, à la réglementation des pêches maritimes, à la gestion d'un navire de pêche artisanale et au traitement, conservation et commercialisation des captures et produits de la pêche.

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Planifier, préparer et conduire la navigation d'un navire de pêche de moins de 24 mètres naviguant jusqu'à 100 milles des côtes ;
- Commander un navire de pêche, organiser le travail de l'équipage et assurer la sécurité des personnes, du navire et des opérations de pêche ;
- Assurer le quart à la passerelle, utiliser les équipements de navigation (GPS, radar, ECDIS, compas, sondeur...), interpréter les documents nautiques et météorologiques et appliquer les règles internationales de prévention des abordages ;
- Contrôler l'exploitation du navire, notamment les opérations de manutention, d'arrimage, de stabilité, ainsi que le respect de la réglementation maritime et environnementale ;
- Mettre en œuvre et superviser les techniques de pêche, le traitement, la conservation et la valorisation des captures dans le respect d'une gestion durable des ressources halieutiques ;
- Assurer la conduite, la surveillance, l'entretien et la maintenance des installations propulsives, des auxiliaires et des équipements électriques d'un navire dont la puissance propulsive est inférieure ou égale à 250 kW ;
- Gérer l'activité commerciale et administrative d'une entreprise de pêche artisanale.

FICHE FORMATION

MODULE PECHE DU CAPITAINE 200

Titres visés

- Attestation de succès au « module pêche », complément du diplôme ou brevet de capitaine 200 conduisant au brevet de capitaine 200 option pêche.
- Titre polyvalent niveau - 3 (anciennement V)

Prérequis

- Aptitude médicale d'un médecin des gens de mer
- Titulaire à minima du C200

En cas de situation d'handicap ponctuel, merci de se rapprocher de la référente handicap à l'adresse email : laura.anaclet@efpma.mq

Positionnement, programme et modalité d'évaluation de la formation

Type de formation :

- Durée en heures de formation : **centre 32 heures** (*évaluations comprises*)
- Formation dispensée en continu, en centre et en présentiel.
- Formation théorique et pratique (apport de connaissances, exercices, simulations).
- Durée hebdomadaire prévue : **35 heures**
- Validation des acquis : Titre homologué par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.
- Action Agréée à la rémunération : par la **Collectivité Territoriale de Martinique**

Positionnement :

Un test de positionnement est réalisé en entrée de formation afin de définir le niveau de chacun et adapter les groupes de travail dès l'entrée en formation.

Programme de formation

Formation modulaire pêche C200	Matières	Durée	
		Théorique	Pratique
Module Pêche	- Techniques de pêche	6 h	
	- Réglementation des pêches	12 h	
	- Gestion d'un navire de pêche artisanale	10h	
	- Traitement et conservation des captures	4h	
Total de la formation		32h	

Validation de la formation

Les modalités d'évaluation du module pêche du C200 est une épreuve finale orale.

FICHE FORMATION

MODULE PECHE DU CAPITAINE 200

Sont déclarés admis à l'examen les candidats qui ont obtenu, une note moyenne générale au moins égale à 10/20, sans note éliminatoire.

La note égale à zéro est une note éliminatoire.

Pour se faire délivrer le **BREVET du capitaine 200- pêche** l'apprenant devra satisfaire aux conditions suivantes :

- être titulaire et justifier du diplôme de capitaine 200 ou autres titres et diplômes reconnus (cf. Tab.2, Annexe 1, être âgé(e) de 20 ans au moins le jour du dépôt de la demande de brevet,
- justifier des attestations et diplôme correspondants au titre visé (*diplôme C.200 et attestation relative à l'acquisition du module pêche*),
- satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret,
- être titulaire d'un certificat de formation de base à la sécurité, en cours de validité,
- être titulaire, du certificat à l'enseignement médical niv. II, en cours de validité,
- être titulaire, du certificat général d'Opérateur, en cours de validité,
- avoir accompli un temps de navigation effectif de 12 mois.

Moyens pédagogiques

Plateau technique

- Salles de cours climatisées, équipées de vidéoprojecteur
- 3 navires d'applications + un navire de secours + un canot de sauvetage sous bossoirs
- 1 espace couvert pour les travaux pratiques d'entretien du navire, de matelotage, d'accastillage de sécurité sauvetage et de voilerie.
- Atelier ramendage et appareils de pêches
- 1 salle de simulateur radio SMSDM
- 1 salle de simulation à la navigation

Méthodes / techniques

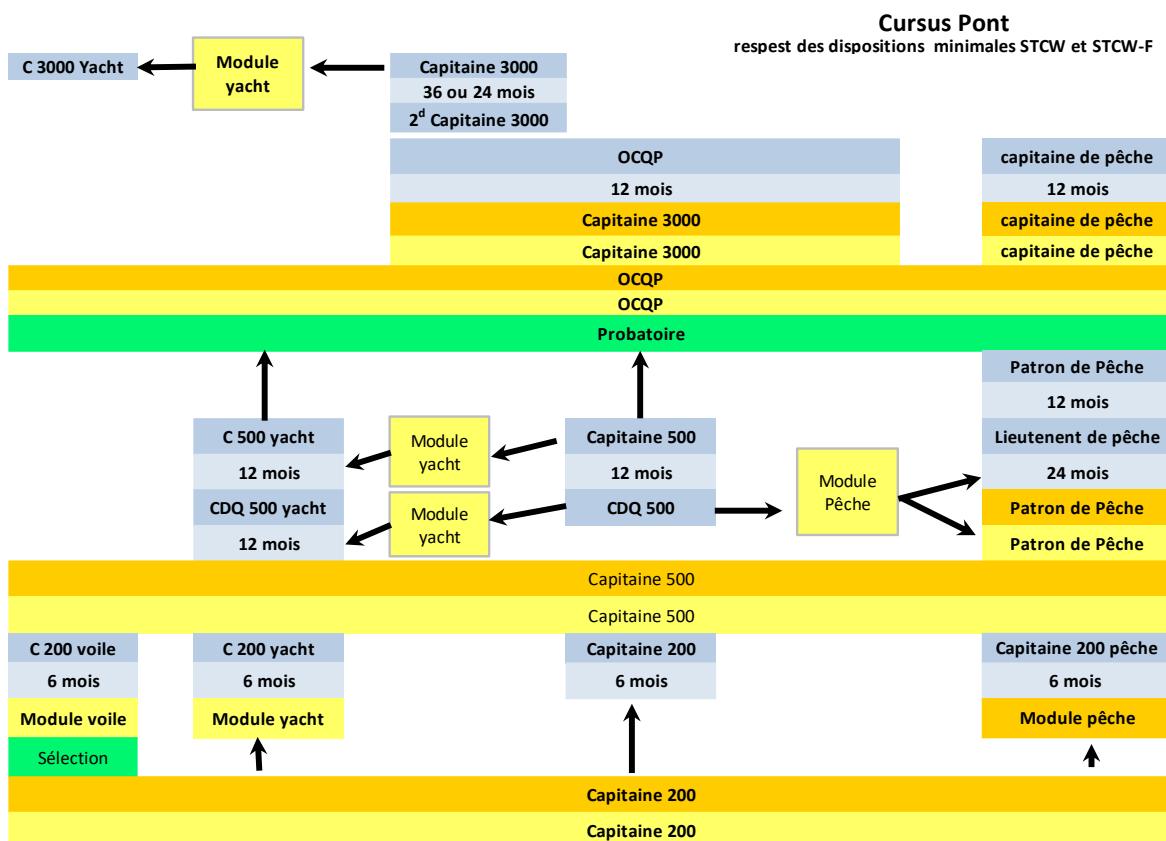
- Expositive et affirmative : exposé, cours magistral, exposé filmé, prise de notes...
- Démonstrative / didactique : démonstration, reproduire à l'identique (oral ou la gestuelle)...
- Interrogative : Questionnement du formateur (dans l'autre sens), échanges
- Active : exercices d'application, travail en sous-groupe, simulation, jeux de rôle, étude de cas, mise en situation, tour de table, résolution de problème travaux pratiques , débat, discussion ...
- Expérimentale /découverte : Effectuer un geste ou tenir une posture, mise en situation, jeux de rôle, simulation, lecture, recherche d'informations, travail en sous-groupe, exercices d'application

Passerelles, équivalences et suite de parcours

Passerelles et suite de parcours

FICHE FORMATION

MODULE PECHE DU CAPITAINE 200



Equivalence : Pas d'équivalence de diplôme ou de titre

Suite de parcours : Diplôme de capitaine 500 (après 12 mois de navigation) / Diplôme 750kW

Coût de la session : 440,00€ TTC

Financement

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié (e), indépendant (e), demandeur (eues) d'emploi, autre...

Indicateurs de performance

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de réussite	100%	100%	100%	100%	96%
Nbre de session	2	2	2	2	2
Nbre d'inscrit	31	31	21	21	25
Nbre d'abandon	0	0	0	0	0

FICHE FORMATION

MODULE PECHE DU CAPITAINE 200

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

FORMATION CONTINUE (ADULTES)

